



Blainville

**ALLOCUTION DE MADAME LIZA POULIN
MAIRESSE DE LA VILLE DE BLAINVILLE
À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION
DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER
AU 31 DÉCEMBRE 2023
Mardi 14 mai 2024**

Bonsoir Mesdames et messieurs,

Je vous présente les faits saillants du rapport financier de la Ville de Blainville au 31 décembre 2023.

Selon les lois municipales québécoises, chaque année, le conseil municipal doit déposer un rapport financier consolidé au 31 décembre. Ce rapport inclut les organismes qui sont sous notre contrôle.

Le conseil municipal a donc mandaté la firme Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l. pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés.

Cette année, nous avons un rapport contenant une opinion avec réserve, comme pour la grande majorité des villes du Québec d'ailleurs. Je vous explique cette réserve.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, un nouveau chapitre du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation.

Puisque les états financiers sont consolidés avec des organismes et partenariats auxquels la Ville participe et que ces organismes n'ont pas été en mesure de comptabiliser de telles obligations dans les délais, ils ont obtenu un rapport de leur auditeur comportant une opinion avec réserve et par extension, la Ville aussi.

Voici donc le commentaire de nos auditeurs externes.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la VILLE DE BLAINVILLE au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les revenus au 31 décembre 2023

Nos revenus totaux de l'année financière 2023 s'élèvent à 135 546 600\$, soit une variation positive de 11 879 600\$ par rapport à ce qui était prévu au budget 2023, soit 123 667 000\$.

Si on détaille les revenus réalisés en 2023, on constate :

- Des revenus de taxes moins élevés que prévu à 98 244 800\$, soit une variation négative de 553 100\$, attribuable à une croissance de la richesse foncière moins élevée que les projections pour le budget 2023. Une statistique est révélatrice de cette situation : le nombre de permis de construction est passé de 198 en 2022 à 28 en 2023.
- Des paiements tenant lieu de taxes également moins élevés que l'estimation du budget 2023 à 1 768 700\$, soit une différence de 92 200\$, qui est principalement attribuable à un changement de méthode de calcul du gouvernement du Québec.

Avec cette nouvelle méthode, les demandes qui résultent de modifications du rôle d'évaluation et qui sont effectuées par certificats délivrés APRÈS le dépôt du rôle ne sont plus prises en compte. Ces demandes apparaissent dorénavant dans le prochain sommaire annuel du rôle. L'impact est donc une estimation plus élevée au budget pour le taux global de taxation.

- Parmi les variations positives des revenus maintenant, on retrouve:
 - Les droits de mutation qui étaient estimés à 6,9 M\$ dans le budget 2023, et qui ont plutôt atteint 10,5 M\$, soit une variation positive de 3,6 M\$, attribuable à deux transactions importantes : le CHSLD à la sortie 28 et un projet commercial au sud de la ville.
 - Les revenus d'intérêts qui ont connu une variation positive de 2M\$ étant donné la hausse des taux d'intérêt.
 - Les subventions gouvernementales qui ont atteint un montant de 5 730 500\$, soit une variation positive de 1 282 200\$, notamment due à une subvention de la Communauté métropolitaine de Montréal pour le projet de logements abordables Habitations Rive-Gauche sur Curé-Labelle de 1 167 725\$.

Finalement, la Ville de Blainville a conclu deux transactions de terrain à la fin de l'année 2023, dans le secteur industriel du parc autoroutier avec les entreprises Bain Dépôt et Ricochet, ce qui a généré un revenu non prévu de 3,9 M\$.

Donc, en considérant ce produit de la vente de terrain, on obtient des revenus totalisant 135 546 000\$ au 31 décembre 2023.

Les dépenses au 31 décembre 2023

Passons maintenant aux dépenses comptabilisées pendant l'exercice financier 2023.

Nos dépenses de fonctionnement ont totalisé 113 545 300\$ en 2023, soit une variation de 4 984 300\$ par rapport au budget.

Essentiellement, c'est l'augmentation des coûts de l'essence et du diesel, du déneigement, des collectes des matières résiduelles et des quotes-parts qui explique cette variation par rapport au budget.

Parmi ces quotes-parts à la hausse, notons celle de l'Autorité régionale de transport de Montréal qui planifie et assure la gestion financière du réseau de transport en commun dans la grande région métropolitaine et celle de la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées de Sainte-Thérèse et de Blainville.

En considérant le remboursement de notre capital, le paiement comptant de certaines immobilisations et les affectations, nous en arrivons à un total de dépenses de 126 550 800\$ et à une variation de 2 883 800\$ par rapport au budget 2023.

Excédent budgétaire 2023

En fonction des explications précédentes, en faisant la différence entre notre réel au niveau des revenus et des dépenses de fonctionnement, on en arrive à un surplus d'exploitation de 5 M\$ qui représente 4,1% du budget.

En ajoutant le produit de la vente de terrains, le surplus global se situe à 8,9 M\$.

Affectation de l'excédent budgétaire 2023

Maintenant, je vais vous expliquer comment notre administration compte affecter cet excédent budgétaire.

Dans un premier temps, nous avons l'intention d'utiliser le produit des ventes de terrains, soit 3,9 M\$ pour cibler des terrains d'intérêt dans le cadre de notre Plan de transition écologique et du Plan particulier d'urbanisme du boulevard du Curé-Labelle. Aussi, nous utiliserons cette somme pour rembourser des prêts sur des projets afin de diminuer notre endettement.

Nous allons également verser un total de 2,5 M\$ dans nos divers fonds de prévoyance :

- D'abord en ajoutant un montant de 1 000 000\$ dans le Fonds d'infrastructures, pour atteindre un total de 3 150 000 \$.
 - Ce fonds permettra de réaliser les investissements requis dans le cadre de notre plan de maintien de nos actifs.

- En bonifiant également de 500 000\$ le Fonds de transition écologique, pour un total de 1,7 M\$.
 - Ce fonds, je le rappelle, servira à financer des projets dans le cadre de notre plan de transition écologique et le plan de lutte contre les îlots de chaleur.
- Nous ajouterons un montant de 500 000\$ dans le Fonds de développement économique, pour un total de 2 M\$.
 - Ce fonds nous permettra notamment de déployer le Plan d'action de notre programme particulier d'urbanisme (PPU) du boulevard du Curé Labelle;
- Enfin, 500 000\$ seront versés dans le Fonds d'urgence afin d'augmenter la réserve générale à 2,7 M\$, représentant 2% du budget 2024.

Nous allons finalement réinvestir dans la communauté blainvilloise, dans des projets ponctuels afin d'améliorer la qualité de vie de nos citoyennes et citoyens. Par exemple:

- Nous allons accorder un soutien financier de 25 000\$ à l'organisme CALEB qui aide les familles dans le besoin, notamment par la distribution de denrées alimentaires;
- Une somme de 750 000\$ qui sera réservée pour le déploiement de notre future politique du développement social qui touchera les jeunes, les familles, les aînés et les associations communautaires;
- Nous investirons pour des mesures afin d'améliorer la sécurité autour des écoles, mesures qui découlent du plan d'action pour la sécurité aux abords des écoles, réalisé conjointement entre nos services municipaux et les écoles du territoire;
- Nous utiliserons des sommes d'argent pour élaborer un plan directeur du pôle citoyen dans le cadre de notre planification stratégique;
- Nous avons lancé récemment un programme de subvention pour l'achat de supports à vélos qui s'adresse aux commerces de Blainville pour favoriser le transport actif des employés et de la clientèle;
- Nous prévoyons enfin des sommes pour l'élaboration d'une stratégie de développement économique, qui sera réalisé en collaboration avec notre communauté d'affaires et qui nous permettra de définir nos ambitions actuelles et futures pour Blainville dans le contexte où la ville arrive à la maturité de son développement.

Je vous rappelle également quelques réalisations issues de nos derniers excédents budgétaires :

- L'injection de fonds dans le programme d'aide financière à l'entrepreneuriat géré par la MRC de Thérèse-De Blainville;
- Le Forum des aînés organisé l'automne dernier dans la foulée de notre politique du développement social;

- Les deux premières éditions du budget participatif nous ont permis d'installer 14 nouveaux bancs publics pour l'édition 2022 et au cours des prochains mois, nous aménagerons des modules de jeux accessibles à des enfants ayant des besoins particuliers pour l'édition 2023. Une troisième édition du budget participatif aura lieu en 2025;
- Nous avons aussi réalisé des projets sociaux émanant d'organismes communautaires comme le CALEB ou le Petit Peuple;
- Nous avons réservé des sommes pour l'acquisition d'un terrain pour la réalisation de la phase II du Manoir Blainville;
- Nous avons lancé la campagne de notre Marque employeur;
- Des sommes ont été réservées pour développer des projets dans le cadre de notre planification stratégique;
- Sans oublier les sommes injectées dans notre Fonds de résilience aux changements climatiques pour agir en cas d'épisodes climatiques extrêmes.

Gestion des investissements

Maintenant, passons à la gestion de nos investissements, c'est-à-dire de notre dette publique.

Grâce à la rigueur budgétaire de notre administration et aux efforts constants de nos différents services, notre endettement poursuit sa tendance vers le bas.

Ainsi, notre dette publique attribuable à l'ensemble des contribuables est passée de 150 802 532\$ au 31 décembre 2022 à 147 477 686\$ au 31 décembre 2023, soit une diminution de 3 324 846\$.

Notre ratio d'endettement par rapport à la richesse foncière s'établit désormais à 1,43% alors qu'il se situait à 1,48% en 2022.

Quant à notre richesse foncière, elle s'élevait à 10 313 238 000\$ au 31 décembre 2023.

Notre administration est donc conforme à ses engagements de contrôle rigoureux de nos finances publiques et de notre endettement.

Je remercie la directrice générale, Chantal Gauvreau, notre directeur général adjoint, Simon Filiatreault, la directrice du Service des finances et trésorière, Marie-France Potvin, ainsi que l'ensemble des directrices et directeurs de services pour la rigueur et le dévouement dans leur travail tout au long de l'année.

Merci de votre attention.